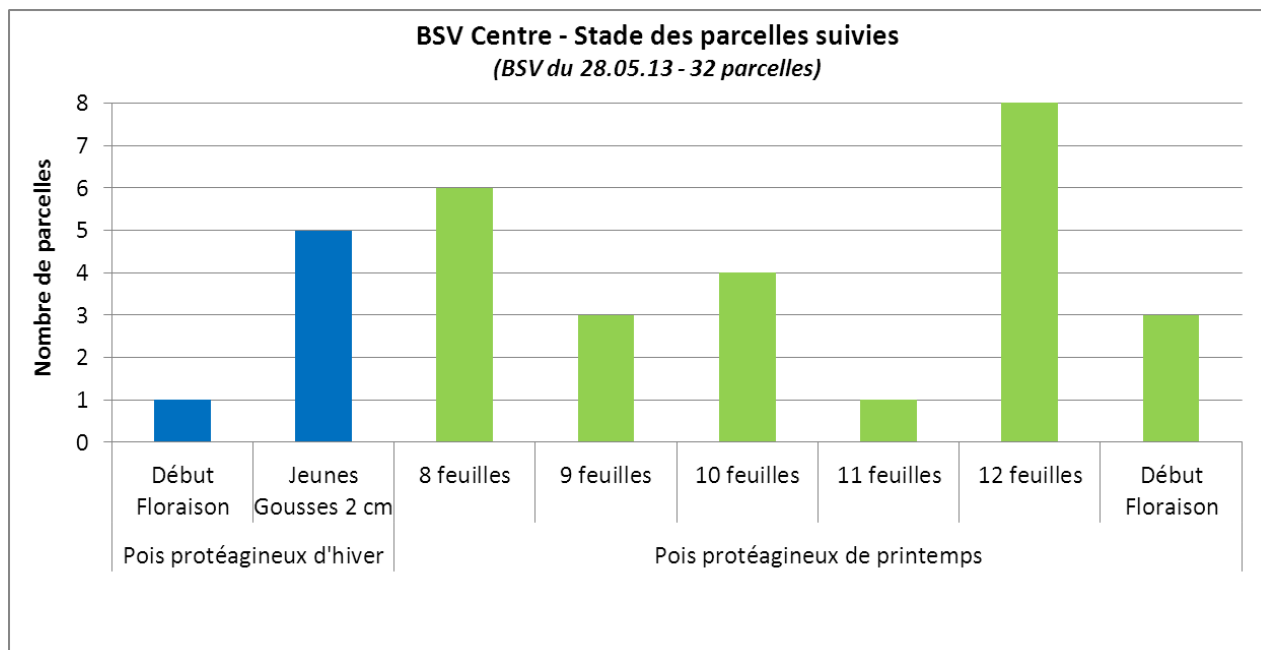


6 parcelles de pois d'hiver et 26 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'observations pour la réalisation de ce bulletin.

STADES

Pois d'hiver : la grande majorité des parcelles sont au stade Jeunes Gousses 2 cm.

Pois de printemps : les stades s'échelonnent de 8 feuilles à Début Floraison.



PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Seuil de nuisibilité

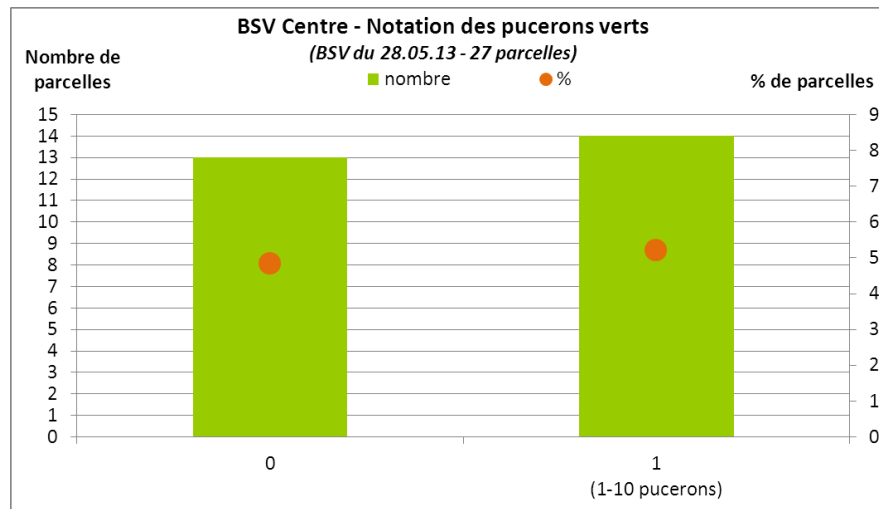
On peut considérer que le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on se situe dans une fourchette de 20 à 40 pucerons par plante en moyenne, entre début floraison et fin floraison.

Ce seuil de nuisibilité doit également prendre en compte la vitesse d'expansion de la population, le développement de la culture ainsi que la présence d'auxiliaires. Ainsi, si la population passe de quelques individus voire d'une dizaine d'individus à plusieurs dizaines par plante en 2-3 jours, alors la nuisibilité sera importante. Par ailleurs, de faibles populations de pucerons sur des plantes chétives peuvent s'avérer très nuisibles.



Etat général

27 parcelles de pois (dont 6 hiver) ont fait l'objet d'une observation de pucerons verts : **48% des parcelles observées sont indemnes et 52% des parcelles comportent entre 1 et 10 pucerons par plante en moyenne.**



Les populations de pucerons n'ont pas progressé depuis les dernières observations. Compte tenu des conditions climatiques annoncées, avec des températures relativement fraîches et une pluviométrie régulière, les populations ne prendront pas d'ampleur.

NB : La surveillance des pucerons doit systématiquement s'accompagner d'une observation des auxiliaires, qui participent activement à la régulation.

TORDEUSE DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre :

- 400 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation animale ;
- 100 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation humaine ou à la production de semences.



Etat général

5 parcelles de pois (dont 3 hiver) ont fait l'objet d'une observation de tordeuses : **les premières captures sont constatées, avec 3 à 4 papillons sur 3 parcelles dans le Cher (Feux), l'Indre (Bouges-le-Château) et le Loir-et-Cher (St Denis-sur-Loire).**

Le stade début floraison marque le début de l'installation des pièges pour suivre les vols de tordeuses.

Compte tenu des conditions climatiques annoncées, avec des températures relativement fraîches et une pluviométrie régulière, les captures devraient restées peu nombreuses.

BRUCHE DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)



INRA

Stade de sensibilité

La période de sensibilité de la culture s'étend du stade jeunes gousses 2 cm (JG2) jusqu'à la fin de la floraison, les adultes se nourrissant du pollen.

Etat général

3 parcelles de pois d'hiver ont fait l'objet d'une observation du stade de sensibilité aux bruches : une seule parcelle a atteint le stade sensible (jeunes gousses 2 cm = JG2)

Les parcelles de pois d'hiver ayant atteint le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance accrue.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)



P. HAUPRICH / ARVALIS

Stade de sensibilité

Les symptômes d'ascochytose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois de printemps.

Etat général

28 parcelles de pois (dont 6 hiver) ont fait l'objet d'une observation d'ascochytose : 5 parcelles présentent des symptômes, tandis que les autres parcelles sont indemnes.

Les nécroses sur tiges relevées sur les **pois d'hiver** se sont développées sur une parcelle depuis les dernières observations. Les 5 parcelles atteintes ont des ponctuations sur la moitié inférieure des plantes, avec 10 à 90% du feuillage touché. 4 d'entre elles présentent également des ponctuations sur la moitié supérieure du feuillage, avec 3 à 50% du feuillage touché. La maladie a progressé sur toutes ces parcelles.

Pour les **pois de printemps**, la maladie concerne 2 parcelles, avec 10 à 20% du feuillage touché sur la moitié inférieure.

Globalement, l'ascochytose (anciennement appelée anthracnose) a progressé depuis les dernières observations sur toutes les parcelles.

Le contexte climatique annoncé prochainement (pluviométrie régulière) sera favorable à l'expansion de la maladie. Les parcelles de pois, tout particulièrement d'hiver, doivent faire l'objet d'une surveillance.

MILDIU (*PERONOSPORA SP.*)

Stade de sensibilité

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les contaminations secondaires.

NB : En présence d'un traitement de semences approprié, il est très



E. VANNETZEL / ARVALIS

Bulletin co-rédigé par ARVALIS-Institut du végétal et la FDGEDA du Cher, avec la relecture de la Chambre d'Agriculture de l'Indre-et-Loire, à partir des observations réalisées cette semaine par : Agriculteurs (EARL Domaine du Bois de Chênes-Plault/36, Gaullier/28, Lallier/28), AGRIAL, AXEREAL, CA28, CA36, CA41, CA45, Ets BODIN, FDGEDA du Cher, SCAEL et UCATA.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

peu probable d'observer des contaminations primaires.

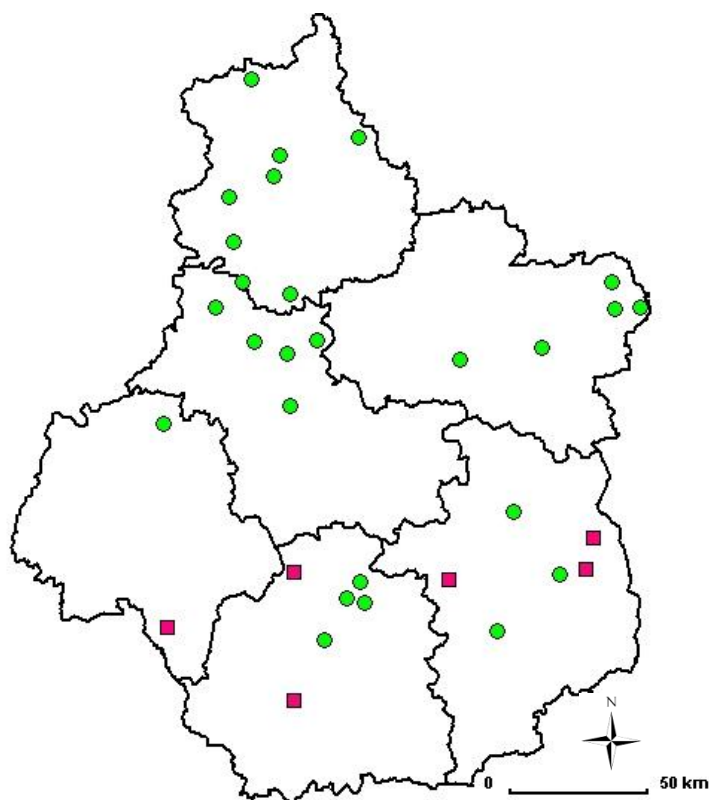
Etat général

16 parcelles de pois (dont 4 hiver) ont fait l'objet d'une observation de mildiou. Une seule attaque a été observée sur une parcelle de pois de printemps du Loir-et-Cher, avec 6% de plantes atteintes. Les autres parcelles sont indemnes.

Le contexte climatique annoncé prochainement pourrait être favorable à l'expansion de la maladie. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance.

Annexes

Localisation des parcelles de pois protéagineux suivies pour la réalisation du bulletin du 28/05/13.



- Parcelles de pois de printemps (26)
- Parcelles de pois d'hiver (6)